

## Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

### Newsletter DF I+D 1/2012

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous transmettre quelques informations sur plusieurs sujets qui occupent actuellement la Délégation à la formation Information et Documentation:

#### **Procédure de qualification 2012**

Les travaux en vue de la procédure de qualification 2012 se déroulent comme prévu. Les experts pour les examens venant de Suisse alémanique et de Suisse romande ont été formés et préparés à leur tâche. Ils prendront prochainement contact avec les entreprises formatrices qui enverront des personnes en formation au printemps 2012 dans les procédures de qualification.

Les documents suivants sont désormais disponibles sur le site internet I+D :

#### **Préséries Travail pratique prescrit (TPP)**

[www.formation-id.ch](http://www.formation-id.ch) ► Formation initiale ► Procédures de qualification ► Préséries

Lien: [http://www.ausbildung-id.ch/index.php?option=com\\_content&view=article&id=15&Itemid=27&lang=fr](http://www.ausbildung-id.ch/index.php?option=com_content&view=article&id=15&Itemid=27&lang=fr)

#### **Liste de contrôle pour le travail pratique prescrit TPP 2012 dans les entreprises**

[www.formation-id.ch](http://www.formation-id.ch) ► Formation initiale ► Procédures de qualification ► Guide/lignes directrices

Lien: [http://www.ausbildung-id.ch/index.php?option=com\\_content&view=article&id=14&Itemid=26&lang=fr](http://www.ausbildung-id.ch/index.php?option=com_content&view=article&id=14&Itemid=26&lang=fr)

#### **Enquête auprès des entreprises formatrices**

Nous remercions toutes les entreprises formatrices qui ont participé à l'enquête sur la formation initiale et sur l'offre actuelle de formation Agent/Agente en information documentaire CFC. Nous nous attelons à la préparation et à l'évaluation des données pour être en mesure de vous donner des informations, probablement en mars 2012.

#### **Nouvelles des «personnes en formation»**

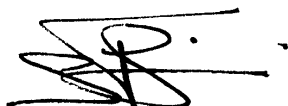
Les entreprises formatrices qui en août 2011 ont engagé une nouvelle personne en formation sont priées de fournir à la Délégation à la formation I+D le formulaire susmentionné (cf. annexe à la présente newsletter). Ce faisant vous nous facilitez significativement le travail administratif (notamment en raison de l'adresse de facturation des cours CIE). Nous prions les entreprises formatrices qui ne nous pas encore transmis ce formulaire de bien vouloir s'en acquitter d'ici fin février 2012. Un grand merci!

**Plan d'études standard Ecoles professionnelles**

La traduction française du plan d'études standard Ecoles professionnelles sera disponible fin février 2012. Suivra la discussion avec les écoles professionnelles à Lausanne et Genève.

Recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

**Délégation à la formation Information et Documentation**



Sven Sievi  
Directeur

Annexe:

- Formulaire «Données concernant les apprentis»